

Privilège

conférence de presse de Radio-Canada, que Radio-Canada préférerait attendre à la semaine prochaine pour informer complètement le caucus libéral.

Je trouve cela insultant, étant donné que le caucus ministériel, à sa réunion régulière de ce matin, a été informé pleinement par Radio-Canada des compressions qui dévastent la société.

Des voix: Quelle honte!

M. Marchi: Monsieur le Président, tous les députés sont égaux, où qu'ils siègent dans cette illustre enceinte, et Radio-Canada ne doit pas faire de discrimination entre les membres du parti ministériel et ceux de l'opposition officielle parce que, comme société d'État, elle appartient à ses 26 millions d'actionnaires, aux citoyens canadiens à qui elle doit rendre des comptes par l'entremise de la Chambre.

Nous avons été victimes de discrimination, mais l'information que Radio-Canada m'a donnée, en ma qualité de président du caucus libéral, était tout à fait malveillante et dépourvue de tout sens de l'égalité. Je trouve cette façon de traiter notre caucus, et peut-être celui du Nouveau Parti démocratique, absolument inacceptable et irresponsable.

Pour éviter que ne se crée un précédent, je vous demande respectueusement, monsieur le Président, d'examiner la situation car elle est tout bonnement intolérable. Nous ne pouvons pas laisser passer cela.

La Société Radio-Canada n'est pas la chose des ministériels. Elle appartient aux Canadiens, et nous avons entièrement le droit d'être aussi bien informés qu'eux des affaires de l'État, y compris de celles de la Société Radio-Canada.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, sur le même sujet, je crois que si le Président consulte le compte rendu de la période des questions, il constatera que, pour répondre à une question d'un député de l'opposition concernant les compressions budgétaires que le gouvernement s'appête à imposer, le ministre des Communications s'est mis à lire une déclaration qu'il avait sur son pupitre. Or, cette déclaration fait état de ce que le président de Radio-Canada dira au cours d'une conférence de presse qui n'a pas encore eu lieu.

Monsieur le Président, je crois que si vous écoutez la transcription électronique de la période des questions, vous vous apercevrez que, de toute évidence, le ministre des Communications avait déjà en main une copie. . .

Des voix: À l'ordre.

Mme Copps: . . .de la déclaration qui devait être faite. C'est également le signe évident que le rapport d'indépendance qui doit exister entre Radio-Canada et le gouvernement n'a pas été respecté.

Si vous relisez le compte rendu officiel, monsieur le Président, vous verrez que le ministre des Communications a déclaré à la Chambre que le président de Radio-Canada s'appêtait à faire une déclaration.

Je vous demande, monsieur le Président, puisque nous avons bien vu que le ministre des Communications avait pris connaissance des communiqués venant de Radio-Canada, je vous demande s'il n'apparaît pas évident que le ministre des Communications n'a pas respecté le principe de l'indépendance des sociétés d'État. Il dirige Radio-Canada et il veut encore davantage . . .

M. le Président: La députée soulève une question de privilège. Le ministre veut-il y répondre ?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, je trouve ceci tout à fait étrange, particulièrement les remarques de la députée.

Premièrement, je n'ai en ma possession aucun communiqué de presse que la Société Radio-Canada a émis ou va émettre. Je n'en ai aucun.

Deuxièmement, la députée devrait quand même s'attendre à ce que le ministre des Communications du Canada, qui représente en cette Chambre la Société Radio-Canada, ait, au minimum, quelques informations sur l'évolution à travers les cinq dernières années et les projections parlementaires, lesquelles sont déjà sous le nez de la députée si elle se donne la peine de regarder l'ensemble de la documentation régulièrement distribuée aux députés.

Je suis tout à fait surpris, monsieur le Président. Je m'en excuse, pour la crédibilité de la députée, mais je n'ai utilisé aucun communiqué de presse, de quelque façon que ce soit, que le président de Radio-Canada s'appêtait à émettre. Nous savions déjà à 14h00, et même depuis quelques heures auparavant, que le président de Radio-Canada allait donner une conférence de presse à 14h30. C'était dans tous les journaux. Si la députée avait au moins lu les journaux, elle le saurait.

Deuxièmement, monsieur le Président, jamais je n'oserais dire, comme le dit le député de l'opposition, que le